

## Faure Can Do No Wrong... Le Togo C'est Faure

Ce qui est grave au Togo, ce n'est pas l'arrogance incompétente de Faure Gnassingbé qui nomme, fait nommer et reçoit le Serment d'une Cour constitutionnelle irrégulière, une Cour constitutionnelle totalement illégale. Quel chef d'État en exercice, quel élu ne se croit pas suffisant et exempt d'erreur, à un moment ou un autre de sa notoriété ? Encore dernièrement, un député français, dans une démocratie respectable tout de même, criait en pleine caméra : « *La France, c'est moi !* » L'humain détestable s'était invité en lui, sans lui, avec une odieuse insoumission.

Ce qui est inadmissible, ce n'est pas le silence effroyablement légendaire de Faure Gnassingbé lui-même. Après un règne particulier qui atteindra quinze années, le 5 février 2020, et qu'il a d'ailleurs pris soin de livrer à minima et de réduire à néant, pour bien faire compteur-à-zéro et recommencer bientôt monarchie.

Le silence condamnable de Faure Gnassingbé devant l'imposture d'une fausse Cour constitutionnelle, malgré les cris d'indignation de ses adversaires politiques et autres membres de la société civile togolaise, est le péché le plus prévisible dans le périmètre Faure. Il parle pas, le président togolais... Il ne parle surtout pas aux Togolais... Jamais il n'a parlé formellement aux journalistes togolais en 15 ans de facétie... Le Togo c'est lui, alors il médite le Togo en lui et, par moment, se parle et chante seulement le Togo sous sa douche ... Pourquoi pas ! Pourquoi pas lorsque l'on s'est donné quinze années d'apprentissage d'un métier pour lequel il ne s'était guère préparé.

Ce n'est donc pas que Faure Gnassingbé ne peut voir la Solution de l'embarras général de cette Cour constitutionnelle ; c'est qu'il ne peut voir le problème ou qu'il s'y refuse, pour paraphraser l'ingénieux et prolifique inventeur Charles F. Kettering. Ce qui est insupportable dans cette comédie à la Gnassingbé II qui ressemble bien à la tragédie de Richard III ou celle du Roi Lear, c'est l'hypocrisie ambiante des fameux juristes togolais de « Haut Rang ».

### En attendant Faure Gnassingbé...

Ils se sont bien alignés ces juristes togolais de haut rang et « de probité reconnue », diversement nommés à une Cour constitutionnelle qu'ils savaient irrégulière, très illégalement fondée et constituée. Ils se sont alignés dans leur robe d'apparat pour prêter serment. Quelle est cette Cour constitutionnelle émanant d'une Constitution nouvelle, datant de moins d'un an, mai 2019, nouvellement constituée qui peut se refuser d'être conforme à la Loi fondamentale qui l'a vu naître ? En réalité, la question au concours en agrégation de droit, cette année 2020 est publiquement anticipée pour les juristes de haut rang : « *Une Cour constitutionnelle dans sa toute première composition peut-elle être non conforme à la nouvelle Constitution qui l'a instituée ?* »

Cette question à développement possède une réponse claire au Togo ; une réponse qui tient en quelques phrases. Situer la scène au Togo. Ouvrir le théâtre par trois coups retentissants. Puis silence... Un grand silence... Tout le monde attend. Tout le monde attend Godot... « En

attendant Godot » de Samuel Becket est un classique du théâtre universel comme l'est « *En attendant Faure Gnassingbé* » qui est une pièce qui n'existe pas, et que doit nous écrire, un jour prochain, le Doyen SAZ, Sénouvo Agbota Zinsou... Doyen, s'il te plaît, écris-nous « En attendant Faure... », écris-nous « *En attendant demain au Togo...* »

Au Togo tout le monde attend Faure E Gnassingbé : il change la Constitution comme il veut, il annule ses mandats présidentiels antérieurs comme bon lui semble, les juristes togolais de haut rang se font honte en déshabillant la probité, humaine et professionnelle, attendue d'eux... Faure fait le Togo de manière incompétente et tout aussi insultante. Et le drame togolais se poursuit, impassible, et sous le flegme des prétendues juristes de haut rang.

### **Tendez bien l'oreille...**

Faure Gnassingbé c'est le Togo, sans aucun doute... Mais, c'est seulement un Togo de la non-intégrité, le seul modèle qui sied aux couards togolais de haut rang et de tout bord, tous les *Adowuinson* qui fourmillent autour... Faure ne vous parle même pas. Alors vous y prenez exemple en vous rendant incapables de lui dire, de lui dire et lui redire : « *ceci vaut mieux que cela dans la gestion de l'État et de la chose publique* » ; lui dire de nouveau pourquoi certains actes et décisions ne peuvent trouver votre personnelle et consciente caution et rencontrer votre probité professionnelle constitutionnalisée de surcroît...

Donc, tout ce que Faure fait est bon, selon le vieux principe anglais que la Reine, le Roi, ne peut jamais être fautif. Eh bien, vous avez tout faux, par hypocrisie, en consacrant une monarchie illégale, une monarchie plutôt inconstitutionnelle à la différence de celle des Anglais.

Comme dirait le Vieux Shakespeare d'ailleurs : « *Versez une telle hypocrisie sur le jour naissant, et vous éteindrez le Soleil* ». Le drame togolais, un tel drame méprisable et avilissant, n'a aucune raison de se poursuivre. Il faut sauver Faure de lui-même et de ses actes perpétuels de noyade et de honte nationale à la gente togolaise. Le Togo, ce n'est pas Faure. Le Togo, c'est pas que Faure Gnassingbé. D'autant plus que Faure Gnassingbé n'a jamais su se poser en modèle, le pays ne peut donc l'avoir comme modèle, Faure ne peut constituer aucune référence publique viable.

Alors, tendez l'oreille. Tendez bien vos oreilles. Tous ces bruits et craquements que vous entendez de loin, c'est le son du temps qui change. Pour qui sont ces bruits, ces craquements audibles de partout en Afrique, en Afrique francophone surtout ? C'est pour vous tous, les imposteurs, qui ne savez pas lire le temps et les rendez-vous impérissables de l'histoire des Peuples. C'est pour vous que sonne le glas. Et, le Peuple du Togo compte aussi dans cette histoire naturelle de la marche du monde... rendez-vous est pris avec l'histoire...